

Comité interministériel d'action sociale (CIAS) Assemblée plénière du 11 juillet 2025

Compte rendu

Lecture de la déclaration liminaire par la CFDT

Axel VADAMME, sous-directeur de la politique sociale à la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP), a exprimé son accord avec le constat dressé par la CFDT d'une année contrastée, marquée par un contexte budgétaire défavorable. Il a néanmoins souligné quelques avancées, bien que modestes, concernant les enveloppes allouées aux Sections Régionales Interministérielles de l'Action Sociale (SRIAS). Il a également tenu à remercier ses équipes pour leur mobilisation en soutien aux agents touchés par le cyclone CHIDO.

Il a reconnu que la période des services votés a été particulièrement éprouvante pour les équipes de 5DAS ainsi que pour les personnels des SRIAS. Il a partagé l'analyse de la CFDT quant aux pistes intéressantes mises en lumière dans le rapport sur l'Action Sociale de l'État.

Enfin, en réponse aux interrogations de la CFDT concernant l'annulation de la circulaire relative aux chèques-vacances pour les retraités, il a indiqué que ce point figurait à l'ordre du jour de la réunion.

Budget 2025

Malgré un contexte de fortes contraintes budgétaires, la DGAFP a confirmé le maintien du financement du nombre de berceaux dans chaque SRIAS, en dépit des variations tarifaires liées au renouvellement des marchés. Elle a également assuré la sécurisation du budget dédié à l'hébergement d'urgence.

- ⇒ Concernant l'intégration des frais de déplacement dans les budgets des SRIAS, la DGAFP reconnaît que cette mesure pénalise certaines régions. Si le modèle budgétaire est reconduit en 2026, une règle collégiale devra être définie pour en limiter les effets négatifs ;
- ⇒ Concernant le maintien à domicile (AMD) : la caisse nationale d'assurance retraite (CNAV) n'a signalé aucune difficulté à répondre aux demandes. Un point d'étape sur la consommation de cette prestation est prévu en septembre ;
- ⇒ Concernant les chèques-vacances : les retraités y ont de nouveau accès depuis le 2 juillet. À la date du 8 juillet, 866 plans avaient déjà été ouverts, sans communication préalable de la DGAFP, ce qui témoigne de besoins importants chez les pensionnés ;
- ⇒ Concernant le CESU : aucun changement de fond, si ce n'est le nouvel opérateur, UP Coop, dont les retours sont très positifs ;
- ⇒ Concernant l'aide à l'installation du personnel (AIP) : la CFDT appelle à la vigilance, la rentrée de septembre générant traditionnellement un pic de demandes.

La CFDT a demandé que la courbe de l'inflation soit comparée à celle des prestations sociales de l'Action Sociale Interministérielle (ASI), afin d'objectiver le décrochage constaté. Ce sont, une fois encore, les agents les plus fragiles qui en subissent les conséquences.

À ce jour, le budget 2026 reste inconnu, mais la DGAFP indique qu'il devra s'inscrire dans l'effort global de redressement des finances publiques.

Point sur la circulaire des chèques-vacances

Les organisations syndicales ont demandé le report de l'examen de la circulaire relative aux chèques-vacances. En effet, conformément à l'article 21 du règlement intérieur du CIAS, ce texte aurait dû être préalablement soumis à la commission paritaire famille, ce qui n'a pas été le cas.

Face au refus de la DGAFP d'accéder à cette demande, l'ensemble des organisations syndicales a décidé de quitter la séance. La CFDT, ne souhaitant pas rester seule pour échanger sur ce point, a également quitté la réunion.

La CFDT regrette vivement que, dans l'intérêt des agents, le dialogue social n'ait pas pu se tenir dans des conditions respectueuses des règles et des instances.

Paris, 16 juillet 2025